

BQ, 28 mars 2013

Date : 28/03/2013
Page(s) : 74
Période : Quotidien
Surface : 56 %





La réforme de la décentralisation suscite de nombreuses critiques chez les élus socialistes

Autre pomme de discorde à gauche : la réforme de la décentralisation qui suscite une série de critiques jusque dans les rangs socialistes, où son report a été envisagé par certains mais refusé par le gouvernement. Le texte, qui sera examiné le 10 avril au Conseil des ministres, n'a pourtant pas l'ambition d'être "un acte III de la décentralisation", après les grandes lois décentralisatrices de 1982 et 2003. "Ce n'est pas une révolution, juste une évolution", a estimé le ministre de la Décentralisation Maryline LEBRANCHU. Le rôle des régions et des grandes métropoles comme moteurs du développement économique des territoires y est davantage affirmé, l'importance croissante des intercommunalités consacrée. En même temps, les communes conservent la clause de compétence générale, et les départements la retrouvent. L'esprit du texte, c'est "un pari sur la confiance de l'État dans les élus", explique la ministre déléguée chargée de la Décentralisation Anne-Marie ESCOFFIER. La réforme mise sur "une négociation", assortie de pénalités financières en cas d'échec, au sein des Conférences territoriales de l'action publique (CPAT) regroupant les élus, qui seront chargés de décider qui fait quoi (sauf pour les compétences exclusives, comme l'aide sociale pour les départements). La réforme promet "une action publique simplifiée, plus efficace et moins chère", affirme le ministre.

Très critique, le président (PS) du Conseil régional Rhône-Alpes Jean-Jack QUEYRANNE voit dans ce texte le résultat "de marchandages entre les associations d'élus", aux dépens d'une vision claire de l'action publique et de l'organisation des territoires". De son côté, M. André LAIGNEL, maire d'Issoudun, premier vice-président délégué de l'Association des maires de France (AMF), revient (PS), y voit "un risque de tutelle par les régions". "Sans nous, les villes moyennes, il n'y a pas d'équilibre des territoires", lui rétorque M. Christian PIERRET, maire (PS) de Saint-Dié, président de la Fédération des villes moyennes (FVM). Parmi les présidents socialistes de conseils généraux, le sentiment est mitigé. "Il aurait fallu pousser plus loin la logique de l'action locale. Mais c'est plutôt une marche en avant", juge M. Claudy LEBRETON, président (PS) du conseil général des Côtes-d'Armor et président de l'Assemblée des départements de France (ADF). Pour sa part, le coprésident du groupe Ecologiste à l'Assemblée nationale François de RUCY dénonce "un projet de réforme soit "profondément revu", M. Jean-Pierre SUEUR, président (PS) de la commission des Lois au Sénat, veut "des compétences clairement définies", quand l'AMF "réclame plus de souplesse dans l'organisation des compétences".

Dans ce contexte, un responsable du PS rue de Solérino marquait la semaine dernière sa préférence pour "mettre de côté" la réforme et mieux se concentrer sur les sujets socio-économiques. La fronde a conduit le président (PS) du Sénat Jean-Pierre BEL à demander à M. François HOLLANDE de repousser le début de la discussion parlementaire "après l'été", selon une lettre dont l'AFP a eu copie. Faute d'avoir eu gain de cause, il a annoncé "une concertation" avec "tous les groupes" pour préparer le débat sénatorial, prévu fin mai (cf. "BQ" du 22 mars).

Tous droits de reproduction réservés